

PROGRAMME DE FORMATION

Passer un marché à procédure adaptée

Objectifs de la formation

- Identifier les cas de recours à la procédure adaptée
- Connaître les règles obligatoires applicables
- Optimiser la rédaction de son dossier de consultation

Programme

Les offices de tourisme sont soumis, comme tous les établissements publics ou parapublics, aux règles de la commande publique.

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser le cadre légal et réglementaire des MAPA (Marchés A Procédure Adaptée), afin de profiter de l'espace qu'offre cette procédure en toute sécurité et d'optimiser ses politiques d'achat.

Module 1 : Rappel des principes fondamentaux et du cadre général de la commande publique applicables aux MAPA

- Cadre légal et réglementaire : Droit européen, Code de la commande publique, autres sources
- Acteurs de la commande publique :
 - acheteurs (typologie, organes compétents -côté acheteurs)
 - opérateurs économiques (focus sur les PME)
- Principes fondamentaux de la commande publique et leurs traductions opérationnelles : liberté d'accès, égalité de traitement, transparence

Module 2 : Préparation de la procédure

- Identification du besoin
 - recensement fonctionnel du besoin
 - recours au sourcing
 - définition des spécifications techniques (exigences)
- Conditions de recours au MAPA
 - MAPA justifié par le montant du marché
 - MAPA en raison de l'objet
- Allotissement : principes et exceptions

Module 3 : Lancement de la procédure

- Rédaction du dossier de la consultation
 - le RC (déroulé de la procédure - négociation - principaux points relatifs aux candidatures, choix et pondération des critères
 - les autres pièces du marché
 - référence aux CCAG
- Publication de la consultation
 - modalités de la publicité
 - étendue de la publicité
 - modifications du DCE en cours de procédure
- Dématérialisation et Profil acheteur

Module 4 : Mise en oeuvre de la procédure de passation

- Echanges avec les opérateurs (avant la remise, pendant l'analyse et en phase des négociations des offres)



- Application des critères d'analyse
- Mise au point du marché
- Bref panorama des recours

Module 5 : Exécution opérationnelle et financière du marché

- Echanges avec le titulaire en cours d'exécution
- Exécution financière

Module 6 : Modifications en cours d'exécution du marché

- Fondements des modifications
- Formalisation des modifications

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Echanges d'expérience
- Etudes de cas réels
- Quizz
- Cas pratique
- Support et ressources pédagogiques transmis aux stagiaires

Public

Directeur.rice, DAF, assistant.e administratif/comptable d'un établissement public ou parapublic (office de tourisme...)

Prérequis

Pas de prérequis

Informations complémentaires

Cette formation est animée par Maître Renaud Jean CHAUSSADE, avocat spécialisé en droit public

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : quizz
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures